



ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE

C'est la 3ème rentrée scolaire pour l'Accueil de loisirs périscolaire primaire municipal Claude Pradal. Ouvert sur les deux sites, maternel et élémentaire, du Groupe scolaire primaire public Claude Pradal, matin, midi et soir, cet Accueil périscolaire est déclaré au Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) de l'Ardèche, Service de l'Etat, d'une part, et accompagné par la Caisse d'allocations familiales (CAF) de l'Ardèche d'autre part, depuis 2022.

L'Accueil périscolaire est partie intégrante du Projet éducatif territorial (PEDT) communal 2022-25 signé entre la Préfecture, l'Éducation nationale-Jeunesse, la CAF et Villeneuve-de-Berg. Par ce dernier, la commune s'engage dans une politique éducative de qualité, assurant notamment la continuité éducative scolaire-périscolaire de l'enfant. De plus, la commune a renforcé son partenariat avec la CAF en signant la Convention territoriale globale (CTG) de Berg-et-Coiron 2023-27. En outre, la municipalité villeneuvoise, engagée pour les droits de l'enfant depuis 2022, a signé une Convention de collaboration territoriale pour les Droits de l'Enfant (CCTDE) 2024-26 avec l'UNICEF. L'équipe du Service municipal Education-Enfance met en œuvre ce PEDT à travers deux Projets pédagogiques annuels, maternel et élémentaire. Par ailleurs, ce service est en charge des Affaires scolaires (ATSEM etc.), des Affaires périscolaires (Accueil périscolaire matin, midi et soir etc.), de la Restauration scolaire (Repas du midi

etc.), du Nettoyage des locaux communaux (nettoyage des deux sites du Groupe scolaire etc.), et des Conseils municipaux d'enfants et de jeunes (CME : CM1-CM2 et CMJ : 6e et plus, tous élu.e.s en 2023).

L'équipe de l'Accueil périscolaire, composée d'animateur.ice.s, agent.e.s territoriaux communaux et de salarié.e.s du Centre socioculturel villeneuvois La Pinède mis à disposition, propose des projets d'animation socioculturelle avec des activités culturelles, artistiques, sportives ou encore citoyennes adaptés à la tranche d'âge, laissant à chaque enfant le choix de participer ou non. Enfin, depuis 2023, l'Accueil périscolaire propose aux enfants du site élémentaire du soir, des activités culturelles à la Médiathèque municipale Elise et Maurice Boule.

**VILLE
NEUVE
DE-BERG**

L'ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE MUNICIPAL VILLENEUVOIS C'EST :

ÉVEIL ARTISTIQUE

LOISIRS ET DÉTENTE

ANIMATION
SOCIOCULTURELLE

CO-ÉDUCATION

SENSIBILISATION
ÉCOLOGIQUE

ÉDUCATION
POPULAIRE

infos sur villeneuedebourg.fr

TARIFS 2024-25 : ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Pas d'augmentation des tarifs

Tranche Quotient familial (QF)	Prix TTC temps accueil de loisirs périscolaire élémentaire et maternel du matin 1 (06h45-08h00) 2024-25	Prix TTC temps accueil de loisirs périscolaire élémentaire du matin 2 (8h-8h20) et maternel du matin 2 (8h-8h25) 2024-25	Prix TTC temps accueil de loisirs périscolaire élémentaire du midi (12h30-13h20) et du soir 1 (16h-17h) et maternel du midi (12h35-13h25) et du soir 1 (16h05-17h) 2024-25	Prix TTC temps accueil de loisirs périscolaire élémentaire du midi (12h30-13h20) et du soir 1 (16h-17h) et maternel du midi (12h35-13h25) et du soir 1 (16h05-17h) 2024-25
Tranche 1 : de 0 à 1000 €	1,00€	0,20€	0,05€	1,20€
Tranche 2 : de 1001 à 1200 €	1,05€	0,25€	0,10€	1,30€
Tranche 3 : de 1201 à 1500 €	1,10€	0,30€	0,15€	1,40€
Tranche 4 : de 1501 € et plus	1,15€	0,35€	0,20€	1,50€
Tarifs extérieurs (pour résidents communes avec et sans école)	Idem que Villeneuvois.e			

TARIFS 2024-25 : RESTAURATION SCOLAIRE

Augmentation due à la hausse du prestataire

Tranche Quotient familial (QF)	Prix TTC repas 2024-25
Tranche 1 : de 0 à 1000 €	1,00€
Tranche 2 : de 1001 à 1200 €	3,70€
Tranche 3 : de 1201 à 1500 €	4,70€
Tranche 4 : de 1501 € et plus	4,90€
Tarifs extérieurs (pour résidents communes avec et sans école)	Idem que Villeneuvois.e

VOS CONTACTS SERVICE EDUCATION-ENFANCE

Pour toute demande : Messagerie du Portail famille Numérian uniquement

Appel en cas d'urgence :

Téléphones Accueil périscolaire C. Pradal :

Site 1 élémentaire : 04-82-95-03-01

Site 2 maternel : 04-75-94-87-07

Pour d'autres demandes :

Direction Service Education-Enfance :

responsable.education@villeneuveberg.fr

Responsable du Service Education-Enfance :

Damien REYTIER

Coordination scolaire (Affaires scolaires, Restauration scolaire, Nettoyage des locaux communaux) :

coordinationscolaire.education@villeneuveberg.fr

Coordinatrice scolaire : Ingrid LO FIEGO

Coordination périscolaire (Affaires périscolaires et Conseils municipaux d'enfants et de jeunes) :

coordinationperiscolaire.education@villeneuveberg.fr

Coordinatrice périscolaire : Karen GHEZIEL

HORAIRES SITE ÉLÉMENTAIRE

Matin : 6h45-8h20

Midi : 12h-13h20

Soir : 16h-18h30

HORAIRES SITE MATERNEL

Matin : 6h45-8h25

Midi : 12h05-13h25

Soir : 16h05-18h30

Merci de nous transmettre votre quotient familial (QF) de la CAF via la messagerie du portail famille en cas de changement au cours de l'année. Bonne rentrée !

**VILLE
NEUVE
DE-
BERG**

infos sur villeneuveberg.fr